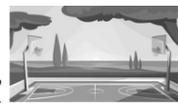


TERRAIN DE BASKET 3X3



Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, des aides sont dispensées pour installer des terrains de basket 3X3. Thuré a été candidate pour obtenir ces subventions, et dans la mesure où elles sont accordées (50 % par le CIO et 30 % par le Département), un terrain de basket 3X3 verra le jour auprès de l'espace Vitet et sera à la disposition, non seulement des jeunes mais également des adultes de tous âges ! Chacun pourra donc venir faire une partie de basket par 2 ou 3, selon son bon plaisir !

Chauffeurs solidaires

Vous avez un peu de temps libre ?
Vous aimez rendre service ?
Peut-être pouvez-vous devenir chauffeur solidaire ?
Renseignement au 06.23.29.94.79 ou à la mairie.



Le cinéma a repris

Le cinéma solidaire à lieu le jeudi toutes les 6 semaines à Lençloître. Les chauffeurs solidaires peuvent emmener les personnes dans l'impossibilité de se déplacer. La prochaine séance aura lieu le 09 novembre 2023. Pour y participer, merci de vous manifester au 06 76 90 49 78 ou à la mairie.

Marche nordique

Qui dit rentrée, dit reprise des activités, du sport, etc... N'hésitez pas à essayer la marche nordique et à rejoindre le groupe tous les dimanches matin à Thuré. La marche nordique est un sport complet, dynamique et convivial. Renseignements au 06.23.29.94.79.

La fièvre du vélo (Gravel Fever)

Le Week-end des samedi 21 octobre et dimanche 22 aura lieu, dans la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut le Gravel Fever.



Il s'agit de randonnées en vélo (gravel) où les participants suivent un itinéraire à travers les bois et sur les chemins grâce à leur téléphone portable.

Un parcours passera dans notre commune le samedi 21 dans l'après midi et un ravitaillement sera mis en place dans le bourg. Sur le site de la Manu à Châtelleraut, des animations et spectacles seront organisés. Le dimanche, une randonnée gratuite ouverte à tous sera proposée aux familles.

Plus de détails sur le site <https://www.gravelfever.fr/>



Le mot du Maire

ÉDITO

Economiser l'électricité

Nous sommes tous concernés par les augmentations du coût de l'électricité.

Si la commune est adhérente du Syndicat Energies Vienne qui maintient au maximum des tarifs raisonnables, il est nécessaire de trouver des pistes d'économies.

Afin de produire de l'électricité, l'installation de cellules photovoltaïques sur les toits et sur des terres non productives est étudiée en conservant la qualité de notre cadre de vie. Nous ne sommes pas favorables à l'installation d'éoliennes de grande taille sur le territoire de la commune.

L'éclairage public va être intégralement transformé en Led et des lampadaires solaires comme devant la salle des fêtes seront installés dans les lieux isolés qui nécessitent un éclairage.

C'est en mettant en place cette batterie d'actions, étalées dans le temps, que nous pourrons réaliser des économies tout en continuant de profiter d'une qualité de vie que nous voulons conserver.

Dominique CHAINE-Maire

Le compostage avec Grand Châtelleraut

Contribuer à la protection de l'environnement passe aussi par le compostage. C'est pourquoi, Grand Châtelleraut vous propose l'achat d'un composteur. Vous pouvez effectuer votre commande via le site internet :



www.grand-chatelleraut.fr/vivre/compostage
ou en téléphonant au 0 800 835 821.

Vie communale

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous les aurez cette fin d'année.

Afin de vous rencontrer et vous présenter la vie communale, les élections et les obligations liées à la majorité, le correspondant défense, Frédéric FAGES et le Maire vous inviteront à une rencontre début 2024.

En route pour « Préserver l'automne » sur Grand Châtelleraut

La MSA, en lien avec Grand Châtelleraut, organise une série d'actions destinées aux personnes en perte d'autonomie et aux aidants durant le mois d'octobre.

Inscrivez-vous au 05 49 37 07 78.

Ou à l'adresse mail suivante :

charteautonomie86@gmail.com



Numéro 65 octobre, novembre, décembre 2023

DATES À RETENIR

OCTOBRE

Dimanche 1	Vide grenier 6h, rue Anne Frank, Comité des fêtes
Dimanche 8	Loto, 12h - 18h, salle des fêtes, APE Anne Frank
Mardi 10	Conseil municipal, 18h30, salle des mariages

NOVEMBRE

Dimanche 5	Thé dansant, 14h30, salle des fêtes, Comité des fêtes
Samedi 11	Cérémonie de commémoration, 12h, suivie d'un pot à la mairie
Lundi 13	Conseil municipal, 18h30, salle des mariages
Samedi 18	Repas du CCAS, salle des fêtes

DÉCEMBRE

Samedi 2	Concert de la Sainte Cécile, 18h30, salle des fêtes
Dimanche 10	Marché de Noël, 9h à 18h, salle des fêtes
Mardi 12	Conseil municipal, 18h30, salle des mariages
Vendredi 15	Fête de Noël, 18h, salle des fêtes, APE Anne Frank

CCAS

Malgré les difficultés financières dues à l'augmentation du coût de la vie, le CCAS a décidé de conserver le repas ou le colis offerts aux habitants de plus de 70 ans.

Chacun d'entre vous, âgé de plus de 70 ans va recevoir une invitation et devra choisir entre un colis et un repas **avant le 6 novembre délai de rigueur**. Le colis sera composé de produits de qualité livré par les bénévoles du CCAS, les élus et les jeunes de l'espace ados. Le **repas en musique du 18 novembre 2023** sera servi par les mêmes bénévoles.

Saveurs et Semences Paysannes : dimanche 12 novembre 2023 à la salle omnisport de Thuré

L'association Cultivons la Bio-Diversité (CBD) en Poitou-Charentes qui œuvre à la promotion, au développement et à la sauvegarde de la biodiversité cultivée vous invite le 12 novembre à venir découvrir les semences paysannes et leurs goûts. Toute la journée, des animations, démonstrations et dégustations de produits issus de semences paysannes préparés par des restaurateurs, des boulangers et des producteurs locaux seront proposés autour de sept ateliers :

- Rassem'Blé
- Carottes : les bonnes mines
- Du Tournesol Pop' dans mon assiette
- Champignons en fête
- La Pomme dans tous ses états
- Courge bleue : du cru au cuit, du salé au sucré
- Maïs : Un grain de folie

Le stand de l'association Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes présentera aussi de nombreux légumes, des plantes porte graines et une animation sur le jus de betteraves avec différentes variétés.

Vous pourrez également retrouver des partenariats avec une exposition de Thuré Ma Commune au fil de l'Histoire sur l'agriculture locale, le lycée agricole de Thuré et un stand de produits locaux.

Un repas à base de produits locaux et issus de semences paysannes sera proposé sur réservation.

Informations et réservation des repas auprès de CBD :

06 59 23 93 66



Le marché de Noël

Dimanche 10 décembre, de 9h à 18h, à la salle des fêtes et à la halle des sports aura lieu le marché de Noël. De nombreux exposants seront présents :

Salle des fêtes : miel, escargots, vin, fromages, huîtres...
Halle des sports : broderie, bois, objets artisanaux

Participation de l'Entente musicale Scorbé/Thuré.

Repas sur réservation au 06.31.07.52.50.

Venue du Père-Noël et animation pour le marché de Noël.



La circulation automobile auprès des écoles Marcel Pagnol et Anne Frank



Pendant la période scolaire, les parkings devant nos deux écoles ne doivent absolument pas être utilisés. Pour l'école Anne Frank, un parking est disponible à quelques mètres de celle-ci. Pour l'école Marcel Pagnol, les automobilistes peuvent se parquer sur celui de la rue des Blanchards (face à la mairie) ou sur celui de la pharmacie.

D'autre part, les places marquées "handicapés" ne peuvent servir que pour les personnes à mobilité réduite, disposant du macaron Carte Mobilité Inclusion (C.M.I.) stationnement attribué par les services de l'Etat.

Dans tous les cas, le code de la route s'applique pour la circulation et le stationnement aux abords des écoles et ailleurs.

L'eau potable



En août dernier, l'eau du robinet de la circonscription de Grand Poitiers a été contaminée par un parasite, le cryptosporidium, ce qui a pu inquiéter les habitants de Thuré. Or, notre commune ne dépend pas de ce réseau. Sachez qu'en France, l'eau est l'aliment le plus contrôlé, sous couvert de l'ANSES. Quant au chlorothalonil R471811, il est en quantité infime sur le territoire thuréen (0,1 microgramme par litre), le seuil au-dessus duquel l'eau ne pourrait être consommée est à 0,3 microgrammes par litre. Cependant, il est important de toujours être prudent, et en cas de doute, vous pouvez vous rapprocher du service Eaux de Vienne pour plus d'informations.

Le nouveau cimetière

Les travaux du nouveau cimetière se terminent. Un espace couvert, lieu de recueillement, a été construit dans la partie haute à côté du columbarium qui compte plusieurs cases dans un ensemble vertical.

Dans la partie basse, des cavurnes, espaces enterrés destinés à recevoir des urnes funéraires ont été réalisées par les services techniques. L'ancien cimetière est complet et continuera d'être entretenu sans utiliser de désherbant dans une démarche éco-responsable.

LA SECHERESSE DE 2022 FAITES-VOUS ASSISTER



La commune de Thuré a été reconnue le 03/04/2023 en Catastrophe Naturelle Sécheresse pour la période du 01/04/2022 au 30/09/2022 (publication au Journal Officiel du 03/05/2023).

Les experts mandatés par les compagnies d'assurances proposent 3 approches expertales :

- Faire compléter un questionnaire détaillé avec photos et relevé des désordres, par l'assuré ;
- Procéder à une visio-expertise avec téléphone portable ;
- Réaliser une expertise sur site en présence de l'assuré et de son propre expert.

Selon la compagnie, il faudra impérativement transmettre un questionnaire complété.

Il vaut mieux exiger une expertise sur site, en présentiel. Dans ce cas il est préférable de vous faire assister par un homme de métier et de rendre l'expertise ainsi contradictoire.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à l'Association Départementale Sécheresse de la Vienne (ADS 86 - associationsecheresse86@gmail.com).

Départ de Claude RENAULT de l'école Marcel Pagnol

M. Claude RENAULT, directeur de l'école Marcel Pagnol a eu l'opportunité d'avoir un poste de direction à temps plein à l'école Claudie Haigneré de Châtellerauld. Il a accepté ce nouveau challenge pour un an, à condition que la direction de l'école de Thuré puisse être assurée par un(e) collègue, ce qui a été fait par Mme TURPEAU qui a déjà effectué ce genre de mission pendant 10 ans.

M. RENAULT continuera néanmoins ses activités au sein du Foyer Loisirs avec grand plaisir.

Nous souhaitons bonne chance à M. RENAULT et MME TURPEAU pour ces nouvelles expériences.

L'entretien des trottoirs



Rappelons que l'entretien des trottoirs, situés devant les maisons, est du ressort de l'habitant de celles-ci.

Le nettoyage, le désherbage, le déneigement éventuels doivent être réalisés par la personne qui habite dans la maison.

La commune est responsable de la structure du trottoir mais pas de son entretien régulier.

Encore des dégradations !

Les vitres du gymnase et de la salle des fêtes ont encore été cassées par des pierres jetées. Ces dégradations stupides coûtent très cher à la commune. La gendarmerie auprès de qui nous avons porté plainte a pu trouver, sur un extincteur utilisé, une trace ADN. Rappelons que les parents sont responsables des actes des mineurs qui se regroupent parfois dans cet espace.

Le PLU



La démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avance.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) va être présenté au conseil municipal. Il définit les orientations de la commune :

- *Avoir une commune plus attrayante et accueillante
- *Valoriser les ressources de la commune
- *Un cadre de vie agréable pour tous.

Ce document sera, à l'avenir, disponible sur le site de la mairie www.thure.fr.

Viendront ensuite les déclinaisons de ce PADD que nous présenterons et étudierons avec les habitants.

RESTAURATION DU PORCHE :



La commune de Thuré est devenue propriétaire du porche, emblème de Thuré. Les travaux de restauration commenceront fin octobre 2023 par la déconstruction de la couverture en ardoises et la charpente traditionnelle en bois, par l'entreprise CG2C de Thuré.

Ensuite le tailleur de pierre, Guillaume GANDIN, également de Thuré, reprendra la maçonnerie en pierre de taille et moellons.

Enfin l'entreprise CG2C reconstruira la charpente et la couverture à l'identique. Les travaux se termineront au premier trimestre 2024. Les travaux seront financés par des subventions à hauteur de 80%.

Le personnel

La responsable du secteur enfance-jeunesse vient de nous quitter pour aller à Saint Georges les Baillargeaux. Son travail et sa compétence durant de nombreuses années au service de nos enfants ont été salués et nous lui souhaitons de continuer sa carrière dans le même esprit .

Quant à la responsable du service urbanisme, elle va, pour sa part, rejoindre les services de la commune de Richelieu, près de son domicile. Elle a permis au service de devenir un outil très apprécié et dynamique destiné à accompagner les habitants dans les démarches d'urbanisme. Son aide pour les subventions du projet de multiservices a été admirable. Nous l'accueillerons toujours avec plaisir.

Le responsable des services techniques se prépare à prendre une retraite bien méritée. Nous anticipons son remplacement pour que les services continuent d'être aussi efficaces au service de tous.

Après plusieurs années d'absence, un agent revient à mi-temps.

Intramuros



Intramuros est une application téléphonique d'information gratuite. Elle vous permet de recevoir en temps réel des informations telles que des arrêtés, des alertes météorologiques, des événements associatifs, etc... qui concernent la commune. C'est aussi participatif. Vous pouvez nous alerter lorsque que vous découvrez une anomalie sur la voirie, des dépôts d'ordures sauvages ou encore des arnaques au porte à porte.

Le site de la Groie

La ferme de la Groie, située au-dessus du LEPA est en ruine. Le conseil régional, propriétaire a décidé de la détruire. Cet espace arboré avec l'aide du Lycée agricole deviendra le site de la Groie.

Un chemin piétonnier permettra l'accès sécurisé dans un cadre magnifique.

Les travaux devraient durer 4 mois pour faire de cet espace un site remarquable ouvert à tous.

Effectifs pour la rentrée scolaire 2023-2024



École Marcel PAGNOL : 103 élèves
 PS-MS : 23 élèves, Mme VINCENT
 GS-CP : 21 élèves, Mme BOISSART et M. LAUNETTE
 CE1-CE2 : 21 élèves, Mme TURPEAU (Dir) et M. LAUNETTE
 CE2-CM1 : 20 élèves, Mme PEREZ
 CM1-CM2 : 18 élèves, Mme ENAIN-LONGEAU
 ULIS : 6 élèves inclus CP et CM2, Mme HEBRAS

École Anne FRANK : 102 élèves
 PS-MS : 21 élèves, Mme CHAMPALLOUX (Dir.)
 GS-CP : 18 élèves, Mme BILLON
 CP-CE1 : 19 élèves, Mme TRAUMAT
 CE2-CM1 : 22 élèves, Mme AUDOUARD
 CM1-CM2 : 22 élèves, M. MORICE

Horaires des déchèteries du Grand Châtellerauld

Horaires

DE 9^h À 12^h ET DE 14^h À 17^h30
 fermées les jours fériés

OUVERTE FERMÉE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BONNEUIL- MATOURS L'OISILLON - 05 49 21 25 07		✓		✓		MATIN
CHÂTELLERAULD LA MASSONNE - 05 49 02 52 74	✓	✓		✓	✓	✓
CHÂTELLERAULD NONNES - 05 49 93 54 55	✓		✓		✓	✓
DANGÉ-SAINTE-ROMAIN LA TAILLE DES FOUGÈRES - 06 49 19 74 24	✓	✓	✓		✓	✓
DOUSSAY LE HAUT MASSILLY - 06 49 19 99 71	✓		✓		✓	✓
NAINTRÉ LAUMONT - 05 49 20 13 28	✓		✓	✓		✓
SAINT-CHRISTOPHE LAC DE CHOUGNES - 06 02 18 77 14		✓		✓	✓	APRÈS- MIDI